

Publié le 6 juin 2024

La FedEpl et le Crédit Mutuel Arkéa renouvellent leur partenariat qui les lie depuis 2018

Philippe Laurent, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) et maire de Sceaux, et Julien Carmona, président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne, se sont réunis le lundi 3 juin 2024 au siège de la FedEpl. Au programme du rendez-vous : des échanges sur les relations entre les deux organisations et la signature de convention de partenariat qui les lient pour la période 2024-2026.



La FedEpl et le Crédit Mutuel Arkéa, partenaires depuis 2018

Partenaire de la FedEpl depuis 2018, le <u>Crédit Mutuel Arkéa</u> est un acteur incontournable de l'économie mixte locale en France. Le groupe de bancassurance coopératif et mutualiste, né en 2002 du regroupement des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et d'une vingtaine de filiales spécialisées, finance le secteur public local et prête aux collectivités territoriales et aux Entreprises publiques locales (Epl). Il participe aussi à la gouvernance de nombreuses Sociétés d'économie mixte (Sem) en détenant des participations minoritaires dans une quarantaine d'entre elles. Le montant total de capital social détenu par le Crédit Mutuel Arkéa dans des Sem dépasse ainsi le seuil des 3 millions d'euros, dans l'aménagement, le tourisme, la production d'énergies renouvelables, la gestion des déchets, la mobilité et les services funéraires.

Le renouvellement du partenariat pour une durée de trois ans

Lire aussi

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Arkéa Banque E&I, partenaire engagé auprès des Entreprises publiques locales

Philippe Laurent, président de la FedEpl et maire de Sceaux, et Catherine Gicquel Le Gall, directrice du pôle commercial et membre du directoire d'Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels, ont signé le renouvellement de la convention de partenariat pour une durée de trois ans. En présence de Benjamin Gallèpe, directeur général de la FedEpl, de Benoît Bonaventur, directeur des marchés institutionnels et de Benjamin Dahéron, directeur institutionnels chez Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels, il a été question de la nature des relations entre les deux organisations. Ces dernières porteront dans les prochaines années sur les sujets de la santé et du médico-social, de la vitalité des territoires, de la transition environnementale et de l'immobilier durable. Le Crédit Mutuel Arkéa est par ailleurs membre de la commission des actionnaires de l'économie mixte locale et participera, aux côtés des autres partenaires de la FedEpl à sa prochaine réunion le 10 septembre 2024.

En savoir plus

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2